



wpie

Monsieur [REDACTED]
1, rue [REDACTED]
90 [REDACTED]

Belfort
référence
affaire suivie par
téléphone
courriel

Le 8 janvier 2014
MAF/MC/SL
Sandrine LEROY
03 84 54 25 01
sleroy@mairie-belfort.fr

Objet **Révision de la liste électorale**

LR/AR

Monsieur,

Je vous informe par la présente que la Commission Administrative, chargée de la révision de la liste électorale qui s'est réunie le 6 janvier 2014 a rejeté votre demande d'inscription sur la liste électorale de Belfort au motif que votre dossier, est demeuré incomplet au 31 décembre 2013.

En effet, vous ne m'avez pas fourni les pièces demandées conformément à l'arrêté du 12 décembre 2013 pris en application des articles R.5 et R.60 du code électoral à savoir :

la preuve de l'inscription pour la cinquième année consécutive au rôle d'une des contributions directes communales .

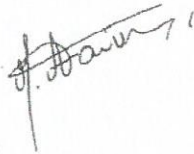
Conformément à l'article R13 du code électoral, vous disposez d'un droit de recours devant le juge du tribunal d'instance contre cette décision. Celui-ci doit être exercé entre la notification du rejet de votre demande et le dixième jour suivant la publication du tableau rectificatif du 10 janvier, soit jusqu'au 20 janvier 2014.

Il m'est possible de prendre en compte votre demande pour la liste électorale de 2015, toutefois, pour ce faire, je vous invite à vous présenter à mes services, dès à présent, muni des pièces demandées ou à me les adresser par courrier ou via mon.service-public.fr, et ce avant le 31 décembre 2014.

Dès réception de ces pièces, je procéderai au traitement de votre demande qui prendra effet le 1^{er} mars 2015.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée



Michèle Alice FAIVRE